

SAULCY

SUR MEURTHE

LE
MAG'

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE SAULCY-SUR-MEURTHE

N°20 - ÉTÉ 2021



SOMMAIRE

**2 : L'état civil 3 : Le mot du Maire 4/5 : La vie dans la commune
6/7/8 : Les investissements 9 : Mieux vivre en Agglo 10 : La vie scolaire
11 : Les services dédiés à la jeunesse 12 : Les infos pratiques.**

L'ÉTAT CIVIL

Bienvenue à...

- Léo **BARADEL**, né le 27 Septembre
- Mattéo **KNOBLOCH**, né le 14 Octobre
- Clara **ANDRÉ**, née le 16 Octobre
- Logan **MARIE**, né le 25 Octobre
- Elyzio **PINTO**, né le 25 Octobre
- Zora **LEROUX**, née le 15 Novembre
- Élio **DEPARIS**, né le 22 Novembre
- Adriel **BOUAÏTA-SCHOLZ**, né le 26 Novembre
- Julia **DOS SANTOS**, née le 6 Décembre
- Jules **GERANTON**, né le 11 Décembre
- Élise **GUIMBERT**, née le 31 Décembre
- Mila **VILMAIN**, née le 31 Décembre
- Anna **FONMOSSE**, née le 14 Janvier
- Mélia **BARBE LEBONNIEC**, née le 19 Février
- Neyla **HINIK**, née le 26 Février
- Mathéo **HANAUX**, né le 20 Avril
- Hafssa **MOUTAWAKIL**, née le 29 Avril
- Éline **DIDIERJEAN**, née le 4 Mai
- Zélie **PUTIGNY**, née le 5 Mai
- Maëlle **LIEFFROY GRANDEURY**, née le 7 Mai
- Ruby **DORMOY**, née le 12 Juin
- Damla **KÖSE**, née le 28 Juin

Joyeux anniversaire !

- Yvonne **ROUSSEL** a fêté ses 90 ans le 26 Septembre
- Madeleine **FUSILIER** a fêté ses 92 ans le 27 Septembre
- Nelly **JEANNE** a fêté ses 98 ans le 29 Septembre
- Emile **FERRY** a fêté ses 95 ans le 2 Octobre
- André **BRIANT** a fêté ses 92 ans le 26 Octobre
- Agnès **STOUVENEL** a fêté ses 92 ans le 7 Février
- Geneviève **KEMBERG** a fêté ses 94 ans le 14 Mars
- Simone **JACQUEMIN** a fêté ses 90 ans le 2 Avril
- Claude **MAIRE** a fêté ses 91 ans le 30 Avril
- Pierre **DROUAN** a fêté ses 91 ans le 4 Mai
- Pierre **THIRIET** a fêté ses 90 ans le 10 Mai
- Jean **HAOUY** a fêté ses 90 ans le 15 Mai
- Christian **FERRY** a fêté ses 91 ans le 21 Mai
- Paulette **CANTRELLE** a fêté ses 101 ans le 11 Juin
- Marcel **RIOTTE** a fêté ses 97 ans le 29 Juin
- Paulette **SAGAIRE** a fêté ses 90 ans le 3 Juillet
- Odette **ROUSSEL** a fêté ses 90 ans le 5 Juillet

Toutes nos pensées aux familles de...

- Maryline **PETIT**,
décédée le 30 Septembre à l'âge de 53 ans
- Maryse **MERVELAY**,
décédée le 3 Octobre à l'âge de 81 ans
- Robert **JEROME**,
décédé le 18 Octobre à l'âge de 82 ans
- Raymonde **PRUDENT**,
décédée le 26 Octobre à l'âge de 87 ans
- Monique **PETITDEMANGE**,
décédée le 12 Novembre à l'âge de 75 ans
- Jacqueline **MAURICE**,
décédée le 25 Novembre à l'âge de 78 ans
- Michel **GAILLARD**,
décédé le 26 Décembre 2020 à l'âge de 75 ans
- Claude **NOEL**,
décédé le 26 Janvier à l'âge de 83 ans

- Andrée **VOGT**,
décédée le 7 Février à l'âge de 91 ans
- Joao **DE JESUS GARRUCHO**,
décédé le 19 Mars à l'âge de 79 ans
- André **JEANNEL**,
décédé le 21 Mars à l'âge de 91 ans
- Bernard **MOEHREL**,
décédé le 31 Mars à l'âge de 81 ans
- Andrée **BINCKLY**,
décédée le 29 Avril à l'âge de 87 ans
- Bénédicte **BUREL**,
décédée le 8 Mai à l'âge de 37 ans
- Marie-Claire **MATHIEU**,
décédée le 15 Mai à l'âge de 72 ans
- François **MARCILLAT**,
décédé le 15 Mai à l'âge de 86 ans

LE MOT DU MAIRE

Chères Salixiennes, chers Salixiens,

Après une année faite d'incertitudes, une année ayant causé bien des peines, nous retrouvons l'espoir d'une vie normale grâce à une campagne massive de vaccination. Seul cet effort de couverture sanitaire mais aussi l'engagement citoyen, doivent nous donner l'espoir d'une vie normale retrouvée avec la liberté de circuler et une reprise de l'activité économique. Demeurons prudents et ainsi, nous retrouverons la convivialité qui nous manque depuis une année. Pendant toute cette période inédite, nous sommes restés pleinement mobilisés (élus, personnels, aidés par certains d'entre vous), afin d'assurer la continuité du service public et pour rendre le maximum de services à nos concitoyennes et concitoyens.

Avec un budget 2021 d'investissements voté à l'unanimité à hauteur de **1 195 226 € TTC**, dont **768 500 € TTC** dédiés aux travaux et acquisition de matériels, nous poursuivons la dynamique de rénovation et d'aménagement des infrastructures de Saulcy sur Meurthe.

Les principales opérations concernent :

- La voirie : **301 000 € TTC**
- La poursuite de l'aménagement de l'espace de loisirs « Hortifibre » : **73 000 € TTC**
- L'installation de tableaux numériques et matériels informatiques à l'école Pierre Bernard : **35 000 € TTC**
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des écoliers : **21 000 € TTC**
- Et différents achats de matériels destinés à la voirie et aux services techniques : **13 000 € TTC**

Ces dépenses ont été ou seront engagées après avoir sollicité les aides financières possibles auprès de l'Etat, de la région Grand Est et du Conseil Départemental des Vosges. Aucune augmentation de la fiscalité locale, ni le recours à l'emprunt ne seront nécessaires à la réalisation de nos projets 2021.

Je vous souhaite de belles vacances et une bonne lecture.

Bien cordialement,

Votre maire,

Jacques JALLAIS

Félicitations à...

- **Michèle FISCHER et Fabrice MULLER**

qui se sont unis le 17 Octobre

- **Sandrine SCHMITT et Bruno VINAIXA**

qui se sont unis le 17 Avril

- **Julie NEVEU et Gaël COULET**

qui se sont unis le 24 Avril

- **Brigitte GERARD-MANSUY et Eric SCHMITT**

qui se sont unis le 4 Mai

- **Christine MICHEL et Daniel JARROT**

qui se sont unis le 29 Mai

- **Magali CHANEL et Sébastien VINCENT**

qui se sont unis le 12 Juin

- **Isabelle SIMON et Thomas GALLERNE**

qui se sont unis le 19 Juin

- **Caroline KELLER et Jérémy CAMUS**

qui se sont unis le 26 Juin

Nous tenons à mettre à l'honneur Monsieur Emile FERRY, qui avec ses 95 ans est notre doyen résident sur notre commune.



LA VIE DE LA COMMUNE

Le CCAS au plus près de nos aînés

Tout au long de l'année, les membres du Centre Communal d'Action sociale se rendent auprès de nos anciens. Qu'ils résident à leur domicile ou en maison de retraite, ils vont souhaiter l'anniversaire des 90 ans et plus. Cette visite permet un moment de partage et également d'offrir un petit cadeau. A l'approche des fêtes de Noël et de Pâques, cette équipe active va également à la rencontre de douze anciens Salixiens demeurant désormais en EHPAD. Un moment convivial qui permet un temps d'échange très apprécié et la remise d'un petit présent. En fin d'année, le CCAS a également distribué plus de 300 bons de Noël à nos aînés de plus de 70 ans, ceux-ci étaient à utiliser dans les commerces de notre commune. Durant cette période de fêtes, 16 colis ont été confectionnés et distribués, afin d'améliorer légèrement le quotidien de quelques familles. Nous tenons à vous rappeler que, si vous êtes en grandes difficultés financières ou administratives, vous pouvez vous adresser en mairie, nous vous aiderons tant que possible, et vous orienterons vers les organismes appropriés.



Depuis le début de la pandémie, Nicole, Ursula, Mireille et Thierry appellent régulièrement nos anciens de façon à prendre de leurs nouvelles, de les aider à prendre rendez-vous pour la vaccination et de les soutenir durant cette période difficile. La prise de rendez-vous pour la vaccination est possible au 03-29-42-16-75.



Un nouveau columbarium



Un nouveau granicube a été installé au columbarium de notre cimetière. L'installation a été effectuée le 26 octobre 2020.



Le jardin de Saulcy en vert

Envie de jardiner, de récolter de beaux légumes non traités ?

Le jardin de «Saulcy Envert», situé anciennement le moulin, a vu le jour après le premier confinement. Basé sur la solidarité, l'entraide, le partage, ce concept, ouvert à tous, a déjà séduit une dizaine de salixiens. Adresse mail pour contact : michael.kielmanowicz@sfr.fr

Les cérémonies patriotiques

Le 11 novembre 2020



Malgré la crise sanitaire et le confinement, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu au monument aux morts de notre commune. Le Maire, M. Jacques Jallais, était accompagné de ses adjoints, du chef de corps des sapeurs pompiers M. Stéphane Matthieu, du porte drapeau M. Jean-Marie Cuny, du maître de cérémonie M. Olivier Cadorret et d'un lecteur salixien M. Michel Cintrat. Ils se sont réunis tous afin de rendre hommage et déposer une gerbe.

76ème année de libération de Saulcy

Le samedi 21 novembre 2020, M. Jacques Jallais, ses adjoints et quelques représentants des associations patriotiques se sont rendus à la Stèle des Américains et au monument aux morts pour la cérémonie commémorative de la libération de Saulcy-sur-Meurthe. Vu le contexte actuel, cet hommage s'est fait en petit comité.



Le 8 mai



Le samedi 8 mai célèbre la fin de la seconde guerre mondiale et la victoire de la France. Cette commémoration s'est faite en comité restreint avec M. Jacques Jallais, deux de ses adjoints ainsi que les représentants du Souvenir français et de la Légion vosgienne. Cette cérémonie a permis à Christian Salier, président du Souvenir français «Meurthe et Fave», de remettre une médaille de bronze à Christophe Cornette et à Jean-Marie Cuny. Un diplôme d'honneur fût également distribué à Danielle Fuzelier, Daniel Petitdemange et Jacques Jallais.

De nouvelles professions !



C'est après avoir passé 26 années de travail à la base Intermarché que Fabienne Laurent, salixienne depuis 10 ans, a effectué sa reconversion professionnelle, en créant sa propre société, en mars 2020. Elle apaise les douleurs corporelles avec une approche douce permettant au corps le relâchement des contractures musculaires (tensions au cou, cervicales, troubles du sommeil, stress...). Ayant évité une opération de l'épaule, grâce à cette discipline, Fabienne décide d'apporter du bien-être aux autres en démarrant cette formation, tout en se faisant la main sur son entourage proche. Vous pouvez désormais profiter de ses services, accessibles à tout public, quel que soit l'âge et dans un quartier calme au 8 rue des prés Claude. Vous pouvez la contacter au 06-88-76-22-93.

Durée de la séance environ 45 mn



Depuis 1997, Isabelle Choublier est Infirmière Diplômée d'État. Elle a débuté sa carrière professionnelle à la Ligne Bleue à Epinal pendant 3 ans. Ensuite elle a poursuivi sa carrière en libéral en tant que remplaçante, puis collaboratrice et associée dans le même cabinet. En 2006, elle s'est arrêtée pour s'occuper de ses enfants durant 6 années. Elle a ensuite repris les remplacements dans différents cabinets, elle a toujours hésité à créer le sien et en novembre 2020, avec une collègue, elles ont décidé de se lancer. Depuis Mai 2021, Isabelle est seule à gérer son cabinet, avec une patientèle récente et nouvelle. Son local est situé au 9 rue du village dans notre commune. Elle se déplace sur Saulcy ainsi qu'aux alentours. Vous pouvez la joindre au 07-88-63-36-89, et elle s'occupera de tous vos soins infirmiers.

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

Les travaux de voirie



En mars 2021, des travaux au niveau du carrefour de la rue du Moncel et de la rue des écoliers ont débuté. Depuis la construction de nouvelles maisons sur cette rue, il avait été acté de poursuivre le chantier d'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) conduits par le Syndicat d'Electricité Des Vosges. De plus, de nouveaux pylônes pour l'éclairage public ont été mis en place.

Une nouvelle place est passée dans le domaine public près de la caserne des pompiers. Elle a été nommée «Place des Tisserands» avec la création de la rue du Tissage pour s'y rendre. Cette place est couverte par la vidéo protection et peut permettre le stationnement de véhicules en toute sécurité.



Durant ces derniers mois, le réseau d'eau de la rue des Deux Frères Bietrix a été complètement réhabilité. Ces travaux ont été suivis par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, mais le projet avait été monté par la commune. Cet énorme chantier a consisté à la mise en place de nouvelles conduites d'eau potable de diamètre 100 ainsi qu'à la reprise des branchements existants de chaque propriété (coût porté par la commune de 142 105 € H.T.). Des travaux de réfection de voirie sont en cours sur une partie de la rue. La partie haute de la rue sera quant à elle, remise en état au printemps 2022.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES !

Cette opération vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Des patrouilles de surveillance et de dissuasion de la police ou de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect à votre domicile en votre absence.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir un formulaire disponible en ligne, de le déposer à votre bureau de gendarmerie le plus proche de chez vous deux jours avant votre départ. Rendez-vous sur le site internet de notre commune pour trouver toutes les informations complémentaires.

Les travaux dans les écoles

A l'école maternelle Jules Ferry ainsi que dans un des deux bâtiments de l'école primaire Pierre Bernard, le rabaissement des plafonds de chaque classe a été effectué. L'objectif était de diminuer l'écho acoustique et améliorer la chaleur dans les classes. Un gros travail sur le plafond a été entrepris avec le retrait des dalles pour un rendu phonique et thermique optimal. De plus, tous les luminaires ont été remplacés par des ampoules LED, de nouveaux stores rideaux ont été installés dans chaque classe des deux écoles. Par ailleurs, à l'école Jules Ferry, le sol du jeu extérieur a été changé pour une sécurité maximale. Cet ensemble de travaux a coûté à la commune la somme de 11 300 € T.T.C.



Nouveaux jeux pour les enfants

Depuis le printemps 2021, une tyrolienne et une cabane avec un toboggan ont été installés dans le parc en face de l'ancien séminaire sur la rue des Déportés. Ce lieu de convivialité permet aux familles de s'y retrouver avec leurs enfants et de profiter pleinement du grand air. Cet endroit est vaste, et est équipé de tables et bancs pour surveiller les plus petits. À noter : La sécurité des enfants reste sous la responsabilité des parents.



Isolation à Zéro euro

Le groupe TOTAL a permis l'isolation à zéro euro de tous nos bâtiments publics tels que la mairie, la poste et les deux écoles. Ces travaux ont été gratuits et vont permettre une réduction considérable de la facture de chauffage.



La fibre optique



L'installation de la fibre optique, pilotée par la région Grand Est, s'achève. La connexion à domicile sera à la charge des usagers. Pour cela, il conviendra de prendre contact avec son opérateur téléphonique pour l'organiser.

LES INVESTISSEMENTS À VENIR

A l'école Jules Ferry

Considérant les enjeux écologiques actuels, le Conseil Municipal a approuvé un programme de travaux visant une baisse de la consommation énergétique de l'école maternelle. Les postes de dépenses prévus concernent les opérations suivantes :

- Remplacement de la chaudière existante par deux chaudières en cascade,
- Isolation et protection incendie de la chaufferie,
- Rénovation de la toiture des bâtiments (remplacement partiel de la charpente et travaux d'isolation),
- Pose d'un enduit extérieur imperméabilisant sur une majeure partie des façades des bâtiments,
- Peinture de l'ensemble des façades,
- Remplacement de la zinguerie des bâtiments.

Les coûts estimés se portent à 222 500 € H.T. Pour financer ce projet, la commune a sollicité le concours de la Préfecture et du Conseil Départemental des Vosges. Le montant des subventions accordées pourrait s'élever à 90 000 €.

L'école Pierre Bernard

Dans la continuité des travaux de réhabilitation des écoles, la commune a prévu de procéder à la même opération dans les salles de classe du bâtiment des classes de CM1/CM2 de Pierre Bernard (rabaissement des plafonds). La commune va faire appel à une société pour permettre un meilleur rendu phonique et thermique des salles. Les coûts estimés de ces travaux sont de 5 300 € H.T.

Le carrefour du Moncel

Etant donné que le SDEV a enfoui les réseaux secs, la commune va en profiter pour supprimer le rond-point et les pylônes électriques aériens. Et, tout un programme d'aménagement de la voirie est prévu sur 150 ml depuis ce carrefour. Le montant des travaux estimé s'élève à 62 995 € H.T. La Préfecture accompagne ce projet financièrement à hauteur de 25% des coûts réels.

La rue du Soucheté

Le projet est de reprendre une partie du réseau pluvial. La route sera refaite avec la création de trottoirs et la pose d'un nouvel enrobé. Les coûts de ces travaux de voirie sont évalués à 198 400 € H.T. La commune a sollicité le concours de la Préfecture et du Conseil Départemental des Vosges pour financer ce projet. Le montant des subventions accordées pourrait atteindre 72 000 € H.T.

Le City Stade



Le City Stade, appelé également terrain multi-sports, est une installation urbaine dédiée à la pratique de différentes activités sportives.

Afin d'améliorer le cadre de vie de la commune, le Conseil Municipal a approuvé un projet de construction courant 2021. Il se situera rue des Déportés aux abords du parc de loisirs existant, ce lieu étant déjà sécurisé par la vidéo protection. Il sera revêtu d'un sol souple et sera doté de différents marquages au sol ainsi que de deux paniers de basket et des cages de football.

Les coûts estimés sont de 61 100 € H.T. La commune a sollicité le concours de la région Grand Est et de l'Agence Nationale du Sport pour financer ce projet. Le montant des subventions accordées est estimé à 20 000 € H.T.

MIEUX VIVRE EN AGGLOMÉRATION

Habiter mieux en déodatie !

Le programme «Habiter mieux en Déodatie» est un dispositif d'aides pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Il est l'aboutissement d'un travail de partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le PETR du pays de la Déodatie, les collectivités territoriales, le Département des Vosges et la Région Grand Est. Afin d'être éligible à ce programme, il faut cependant répondre à certains critères :

1. Habiter dans le périmètre éligible à ce programme
 2. Etre propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans
 3. Rentrer dans les paliers de ressources, réaliser au moins 35% d'économies d'énergies après travaux
 4. Ne pas avoir souscrit de prêt à taux 0%
 5. Ne pas avoir commencé les travaux
- Pour en savoir plus : mhe@deodatie.com

Adoptez un composteur individuel !

Grâce à la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, il est possible de récupérer un composteur, à prix réduit, pour mettre dans son jardin. Composter, c'est pratique, cela va permettre de diminuer votre poubelle ménagère de 30%, de faire moins de trajet à la déchèterie, et surtout d'avoir moins d'odeurs dans votre poubelle. De plus, il est économique car il va produire un fertilisant naturel et un arrosage réduit de votre jardin. Pour ce faire, on vous laissera le choix entre différents composteurs en plastique ou en bois et en 300 ou 600 litres.

- Plastique 300 L à 29 € / 600 L à 44 €
- Bois 300 L à 34 € / 600 L à 49 €

Si vous faites ce geste pour l'environnement, il vous sera offert un bio-seau, une tige aérateur et un guide pratique pour bien commencer. Vous pouvez déjà vous adresser au service déchets (Place de l'Europe à Saint dié) de la CASDDV ou au 03-29-52-65-59 ou par mail antoine.chouin@ca-saintdie.fr

Le CAUE

Le CAUE 88 est le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Vosges. C'est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseil, de rencontres et d'initiatives ouvert à tous. Il est chargé de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour objectif l'égalité d'accès pour tous à une offre de services de proximité à la fois pédagogique, technique et culturelle.

Sur notre commune, le projet à moyen terme serait de réhabiliter la D58 (Taintrux/Sainte-Marguerite), un aménagement de bourg global (route moins large, réfection des trottoirs, ajout de végétation...).



Le PLU de notre commune est disponible sur notre site internet.
www.saulcy-sur-meurthe.fr



VIVE LA BIODIVERSITÉ !

Voici une petite liste de ce que vous pouvez mettre dans votre composteur :

Déchets de cuisine :

- Restes de fruits et légumes, sans exception, pourris ou non ainsi que les épilures.
- Restes de plats SANS sauces
- Fanes de légumes
- Fruits secs et coques
- Marc de café avec filtres, sachets de thé/tisane

Déchets ménagers :

- Sac en papier kraft (marron) déchiré
- Carton brun sans étiquette ni adhésif
- Boîte d'oeuf cartonnées en petits morceaux
- Rouleaux cartonnés coupés
- Litière végétale d'herbivores

Déchets de jardin :

- Fleurs fanées coupées
- Feuilles mortes, paille, broyat de bois, foin
- Déchets du potager
- Tailles de haies (sauf thuyas)

LA VIE SCOLAIRE

Un saint nicolas masqué !

En ce vendredi 4 décembre 2020, le Saint Nicolas et le Père Fouettard sont allés rendre visite aux enfants dans les deux écoles de notre commune. Le matin, les maternelles leurs ont présenté un beau spectacle par classe avec des chants et des danses. Puis, l'après midi, ils se sont rendus à l'école primaire Pierre Bernard où les élèves, par classe, avaient préparé lecture, chants et dessins. Compte tenu du contexte sanitaire, la rencontre s'est faite en extérieur, et les paquets de friandises ont été donnés directement aux enseignants pour la distribution aux enfants.



La découverte de la poterie



Tous les enfants de l'école maternelle Jules Ferry ont participé à un projet poterie (réalisation d'arbres en terre avec la céramiste Martine HOLLARD). Elle s'est rendue à l'école pour leur apprendre des techniques tel qu'étirer la terre, l'enrouler, former des branches, réaliser des empreintes, mettre du volclay terre blanche sur la terre pour lui donner un aspect naturel. Ils se sont rendus à son atelier à Nayemontles-Fosses pour une visite et pour voir fonctionner le four et visualiser le travail fini. Les arbres seront déposés devant l'école afin d'être admirés par tous.

Le canarval masqué

Malgré la crise sanitaire, le carnaval a été organisé à l'école maternelle Jules Ferry sans les parents et sans mélanger les classes. Les enfants ont pu défiler devant les autres camarades de l'école en respectant les gestes barrières. Pour l'occasion, l'association des parents d'élèves avait prévu des petits sachets surprise pour les enfants puisque le carnaval organisé habituellement par l'association n'a pas pu avoir lieu.



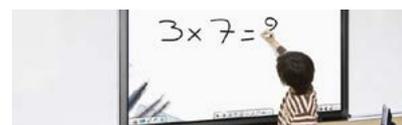
Ouverture d'une nouvelle classe !

En septembre prochain, il y aura dix-sept fermetures de classes pour six ouvertures dans les Vosges. L'école primaire Pierre Bernard fait partie d'une ouverture de classe élémentaire car nous compterons 116 élèves. Par ailleurs, nous devons rester vigilants, car l'école maternelle Jules Ferry sera fragilisée par le manque d'enfants recensés dans les années à venir.



Nouveau matériel numérique !

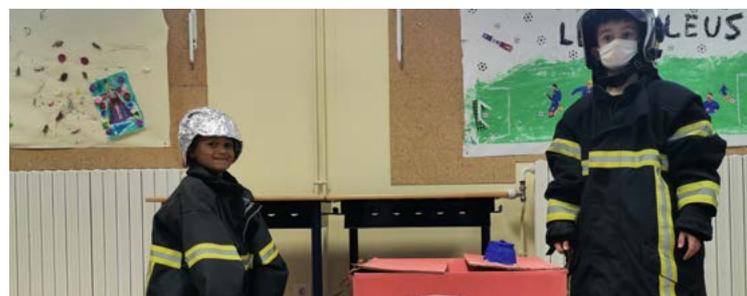
La commune a pour projet d'équiper certaines salles de classe de matériels numériques. Pour deux enseignants, le tableau initial sera remplacé par un tableau tactile numérique et pour les autres un vidéo projecteur sera installé. Le coût de cet investissement est estimé à 19 950 € T.T.C. Cette opération pourrait être prise en charge à 70% du coût par l'Etat.



LES SERVICES DÉDIÉS À LA JEUNESSE

Le centre de loisirs

Malgré la crise sanitaire, le centre de loisirs a ouvert ses portes aux vacances de la Toussaint et d'hiver. Malheureusement, le centre n'a pas ouvert ses portes aux vacances de Printemps. Il permet aux enfants de 4 à 12 ans de se retrouver, de manière à partager ensemble diverses activités. Par exemple, du 22 au 26 février 2021, ils se sont réunis autour du thème « Mon métier... plus tard ». Les animations proposées étaient ludiques et variées en reprenant les métiers rêvés par les enfants [pompier, footballeur, styliste, peintre..]. Ils n'ont pas manqué d'aller se promener, de faire une fresque en peinture et de terminer par un bon karaoké.



Les démarches scolaires à l'heure du numérique

Depuis la rentrée de janvier 2021, les familles ne sont plus obligées de se déplacer en mairie pour recourir aux services communaux. Pour compléter cette offre, la collectivité va inviter les familles à créer leur espace famille pour faire l'ensemble de leurs démarches à distance, à savoir :

- Inscription/désinscription
- Règlement factures
- Actualités des services



Un départ en retraite

Christine MICHEL est mise à l'honneur à la suite de son départ en retraite en février 2021. Elle a démarré sa carrière au sein de la collectivité le 1er juillet 1995. En tant qu'agent technique, sa carrière a été riche à travers plusieurs missions. Mireille COSTA et Thierry HOUILLON se sont rendus à son domicile pour lui offrir un bouquet de fleurs et des chocolats.

Le transport scolaire

A partir du 1er septembre 2021, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges reprend la compétence du transport scolaire. Pour autant, la commune continuera à prendre en charge les deux tiers des frais par élève, le reste sera à la charge de la famille. Le transport sera assuré par la compagnie Launoy, et coûtera 94 euros par enfant.

Pour l'année 2021-2022, 89 enfants seront concernés par cet appui financier accordé par la commune.



La cantine s'adapte avec la covid

Depuis juin 2020, la cantine est délocalisée à la salle des fêtes pour permettre le respect du protocole sanitaire. Cette année, la convention pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine scolaire est arrivée à échéance. Au vu de la crise sanitaire le système en liaison froide a été privilégié car il permet une maîtrise des risques de la fabrication à la livraison. Après une consultation publique auprès de plusieurs fournisseurs locaux potentiels, le choix s'est porté sur l'ESAT «Les Alisiers» situé à Saint-Dié-des-Vosges. Les services de la mairie ont travaillé sur un nouveau cahier des charges conforme à la réglementation en vigueur. Le conseil municipal a également révisé les tarifs. Désormais, un tarif unique de 5 euros est en vigueur depuis le 26 avril 2021 (4,50 euros pour la cantine et 0,50 euros pour la garderie). À savoir, les tarifs n'avaient pas été modifiés depuis 2011. Les menus de la cantine sont disponibles sur le site internet de la commune.



AGENDA

- **Vide grenier** organisée par le comité des fêtes le dimanche 5 septembre 2021
- **Repas des anciens** organisé par le CCAS le dimanche 12 septembre 2021
- **Bal Black Horse** organisé par le club de Country le samedi 23 octobre 2021
- **Repas Beaujolais** organisé par le comité des fêtes le samedi 20 novembre 2021
- **Sainte-Barbe** organisée par les sapeurs pompiers le samedi 27 novembre 2021

Au vu de la crise sanitaire, ces événements dépendront des consignes gouvernementales ou préfectorales et pourront donc être reportés ou annulés.

À VENDRE !

La commune vend toujours du bois de chauffage ainsi que deux livres sur l'histoire de la commune.

PRÉVENTION

Afin de protéger les victimes de violences intrafamiliales, différents dispositifs sont mis en place. Vous pouvez contacter la fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteur de violences conjugales au 08 019 019 11.

L'ÉGLISE RESTE ÉGLISE

Depuis quelques temps, un bruit circule dans la communauté catholique de Saulcy-sur-Meurthe concernant une « désacralisation » de l'église Saint Jean Baptiste à la demande de la commune. Il se dit aussi qu'elle envisagerait d'utiliser ce magnifique édifice pour la transformer en salle de sport !!! Salixiennes, Salixiens, rassurez-vous, notre église restera culturelle, avec comme plusieurs années, quelques concerts organisés par la Jeunesse Musicale de France. Concerts qui ont lieu après accord des autorités religieuses (curé ou évêché). En partenariat avec l'association « Vosges Architecture Moderne » portée par la Communauté d'Agglomération des Vosges et le Parc National des Ballons des Vosges, la commune réfléchit et travaille à la mise en œuvre d'une opération de sensibilisation au bâti reconstruction seconde guerre, portant notamment sur la mise en valeur de bâtiment comme notre église et ses vitraux (réalisés par un maître verrier mondialement connu, M. Gabriel Loire). Ces actions prendraient forme lors de journées thématiques telles que les journées européennes du patrimoine ou les journées de l'architecture. Alors... cette rumeur, pour qui (intérêt ?) et pourquoi ? Simple, pour reprendre une citation très célèbre de Michel Audiard « Les c..., ça ose tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît. »

Jacques Jallais
Maire

BIEN VIVRE ENSEMBLE !

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Pour rappel selon l'article 7 du décret 2003-462, il est interdit de procéder au brûlage à l'air libre de tous déchets ménagers et végétaux. Tout contrevenant s'expose à une contravention de 3ème classe (135 euros). Certains habitants ont d'ailleurs été verbalisés à ce sujet.

ÉCONOMIE DE L'EAU

L'eau est un bien commun dont il appartient à chacun de préserver la ressource. Il est donc important que chacun, citoyens, collectivités et entreprises, adoptent un comportement responsable et économe en eau. Si l'alerte sécheresse renforcée se présente comme l'été dernier, des amendes seront données à ceux qui ne respectent pas les limitations prévues par l'arrêté préfectoral. Ces dernières sont de 1 500 euros en premier lieu, et 3 000 euros pour les récidivistes.

NUISANCE SONORE

Les travaux de bricolage et de jardinage avec des outils ou appareils provoquant des nuisances sonores peuvent perturber la tranquillité de votre voisinage. Ils sont autorisés la semaine de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et les dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

JETEZ VOS MASQUES DANS UNE POUBELLE ET NON DANS NOS RUES !

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Sur le site internet, vous retrouvez l'actualité de la commune, des informations pratiques, des offres d'emplois multiples, les dossiers d'inscriptions pour le centre de loisirs, des articles sur les manifestations récentes, les comptes rendus des Conseils Municipaux, ... Rendez-vous sur :

www.saulcy-sur-meurthe.fr